

HMONP DOSSIER ACTE DE CANDIDATURE – VAP



ACCES A LA FORMATION EN VUE DE L'OBTENTION DE
L'HABILITATION A L'EXERCICE DE LA MAITRISE
D'ŒUVRE EN SON NOM PROPRE

6 quai François Mitterrand
BP 16202
44262 NANTES CEDEX 2
ensa@nantes.archi.fr
www.nantes.archi.fr

HMONP

(Arrêté du 10 avril 2007 relatif à l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre)

Contacts :

pedagogie@nantes.archi.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

(validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès aux études d'architecture – article D 672-15 du code de l'éducation)

AVIS DE LA COMMISSION

- Favorable
 Défavorable

ANNÉE 2023/2024

Dossier à renvoyer à l'ensa nantes via Taïga avant le 15 octobre 2023. Aucun complément ne sera accepté après la date limite de remise du dossier de candidature.

CANDIDAT :

Madame Monsieur

Nom :

Nom Marital :

Prénom : Nationalité :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète – N° et rue (ou lieu-dit) :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Email :

01

DIPLOME D'ARCHITECTURE

(Arrêté du 10 avril 2007 relatif à l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre)

TITULAIRE D'UN DIPLÔME D'ETAT D'ARCHITECTE D'UNE ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE SOUS TUTELLE DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Diplôme d'architecte diplômé d'Etat obtenu le à l'école nationale supérieure d'architecture de

Nombre d'années d'études effectuées pour l'obtention du diplôme :

TITULAIRE D'UN DIPLÔME EN ARCHITECTURE OU D'UN TITRE FRANÇAIS OU ETRANGER ADMIS EN DISPENSE OU EN EQUIVALENCE

Intitulé du titre ou diplôme :

.....
obtenu le à (établissement fréquenté) :

.....
Ville Pays.....

Nombre d'années d'études effectuées pour l'obtention du diplôme :

02

SUITE

PROJET PROFESSIONNEL

Rédiger un texte synthétique présentant votre projet professionnel de maîtrise d'œuvre en nom propre, vos objectifs et intentions, et le délai

03

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES, ACQUIS PERSONNELS ET/OU DE FORMATION

Joignez à ce document tous les justificatifs nécessaires et leur traduction éventuelle

❖ Bilan de votre expérience professionnelle

Vous avez travaillé dans une structure exerçant des activités de maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine au sein d'une agence d'architecture sur une période d'un an cumulé à temps plein minimum :

Total de l'expérience ≥ 2 ans dont au moins 1 an au sein d'une agence d'architecture inscrite à l'ordre <i>(préciser en année / mois)</i>
--

Présenter ci-dessous le détail de votre expérience professionnelle par ordre chronologique depuis l'obtention de votre Diplôme d'Etat d'Architecte (ou équivalent), sur au maximum les 5 dernières années.

Pour chaque emploi, joindre en annexe : attestation d'employeur précisant les fonctions exercées ou attestation d'activités professionnelles et copie de contrat de travail. Joindre également votre CV.

Vous pouvez dupliquer la page suivante si vous avez eu plusieurs employeurs mais synthétiser à chaque fois l'expérience acquise chez un employeur sur une seule page.

Employeur	NOM de l'entreprise :
Période	De <i>(mois/année)</i> à <i>(mois/année)</i>
Présentation de la structure	<u>Domaine d'intervention :</u> <u>Taille de l'entreprise :</u> <u>Inscrit à l'Ordre des architectes (joindre justificatif si oui):</u> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Niveau de responsabilité	Sur une échelle de 1 à 5 (la valeur 5 étant la plus élevée) cocher celle qui correspond à votre niveau <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5
Position dans l'entreprise	<u>Poste occupé et coefficient :</u>
Descriptif du poste	<u>Principales missions :</u> - - - <u>Détails des activités :</u>

❖ **Synthèse de vos compétences et qualités professionnelles et personnelles**

Au regard de vos acquis de l'expérience et des trois domaines spécifiques de la formation HMONP présentées ci-dessous (en référence à l'arrêté du 10 avril 2007), synthétiser vos compétences et vos qualités professionnelles et personnelles en précisant le projet ou le contexte dans lequel vous avez su les mobiliser :

Domaines spécifiques HMONP	Vos compétences (savoir-faire) et qualités professionnelles (savoir-être)
Responsabilités personnelles de maître d'œuvre	
Economie du projet	
Réglementation, normes constructives et usages	

❖ **Formations continues**

Si vous avez suivi des formations dont le programme est proche de celui de la formation théorique HMONP, présenter les par ordre chronologique. Joindre les justificatifs nécessaires : programme détaillé, attestation de formation etc.

<u>Intitulé de la formation</u>	<u>Date</u>	<u>Durée</u>	<u>Organisme</u>	<u>Connaissances acquises</u>

Je soussigné(e)

Certifie l'exactitude des renseignements et des documents fournis dans ce dossier.

Fait le

Signature :

Pièces à fournir VAP via Taïga

Copie de la carte d'identité ou du passeport

Copie du diplôme ou de l'attestation de diplôme Architecte d'Etat Français ou titre admis en dispense ou en équivalence

CV détaillé au format A4 (1 page maximum) : formation initiale et continue, expérience professionnelle, compétences développées, travaux autres (recherche, engagement associatif lié à la profession...)

Book

Pour chaque emploi et poste occupé au sein d'une structure, une attestation de l'employeur sur laquelle ce dernier précisera la durée du contrat, la description des fonctions exercées et le type de responsabilités, ainsi qu'une appréciation globale de la qualité du travail du candidat à la formation par la voie de la validation des acquis (résumé de carrière, progression, problématiques d'une agence et responsabilité de la maîtrise d'œuvre en nom propre...).

Copie du contrat de travail (CDD, CDI) ou un justificatif d'activité libérale dans le secteur de l'architecture : certificat ou attestation URSSAF mentionnant le code NAF (nomenclature d'activité française) ou APE (activité principale exercée).

Justificatif d'inscription à l'ordre des architectes de la (les) structure(s) employeur.

Les attestations des formations continues (mentionnées par le candidat) hors formation ADE et si possible, leur descriptif détaillé

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable

Un protocole pour la préparation à L'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) 2023/2024 vous sera demandé après la sélection.